

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 19/02/2010

Adhésion au Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix

Le conseil a décidé, à l'unanimité, d'adhérer au syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix. Les missions exercées par le syndicat mixte du Trégor peuvent être regroupées, pour l'essentiel, autour de deux pôles complémentaires : - d'une part la restauration - entretien des milieux aquatiques, et d'autre part la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau.

- Les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau sont entrepris pour limiter les risques de crues, soutenir les étiages, préserver la vie piscicole et les espèces liées au cours d'eau.

- Les actions de reconquête et de préservation sont menées au regard des usages de l'eau (alimentation en eau potable...), des nuisances (lutte contre les marées vertes).

La participation financière de la commune s'élève à 2596 euros par an.

Le Conseil a désigné Monique QUERE comme membre titulaire au Syndicat et Pascal MANCHEC comme membre suppléant.

Cette adhésion permettra aux agriculteurs de bénéficier des Mesures Agro-environnementales (M.A.E.)

Travaux d'Aménagement de sécurité à l'entrée du bourg et de l'école - Demande de D.G.E.

Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé le programme d'aménagement de sécurité à l'entrée du bourg et aux abords de l'école, dont le coût prévisionnel s'élève à 100.000€ HT soient 119.800 € TTC. Le conseil a autorisé Madame le Maire à solliciter la Dotation Globale d'Equipement,- programmation 2010- à son taux maximal (50%).

Ecole numérique rurale

Lors de la première dotation, la commune n'avait pas été retenue. Une seconde dotation vient d'avoir lieu et a permis d'obtenir un avis favorable. L'école va ainsi recevoir douze ordinateurs portables, un tableau interactif et un vidéo projecteur, ainsi qu'une imprimante. Le coût est de 14164 € TTC, subventionné à hauteur de 9.000 € par l'état.

Parc Naturel Régional d'Armorique

Suite au renouvellement du classement du Parc Naturel Régional d'Armorique et à la mise en œuvre d'une nouvelle charte, il y a lieu de renouveler les instances du Syndicat Mixte du PNRA. Le Conseil a désigné, à l'unanimité, Martine TURINI comme déléguée, et Monique QUERE comme suppléante, pour siéger au Comité Syndical du Parc Naturel Régional d'Armorique

Correspondant Sécurité Routière

A la demande de Mr le Préfet du Finistère, le Conseil a désigné un « correspondant sécurité routière », à l'unanimité le choix s'est porté sur Jean-Pierre CLOAREC, dont le rôle consistera à être l'interlocuteur reconnu en matière de « sécurité routière », d'animer une politique dans ce domaine au niveau de la commune.